L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 2 NOVEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 2 NOVEMBRE 1879.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, boucles, meubles et bric-à-brac.

Le Budget Municipal de 1880.

Il nous arrive un bruit étrange et auquel nous refuserons de croire jusqu'à plus ample information. Mais il est bon d'en entretenir le public afin de le mettre en garde contre toutes les petites conspirations qui s'ourdissent en divers endroits contre la constitution votée par la convention de 1879. On n'espère pas que le peuple veuille la rejeter, mais on prétend l'apprivoiser en contestant quelques unes de ses clauses, en en remettant l'exécution à une époque éloignée, et en faisant valoir devant les tribunaux la force de certains contrats financiers faits par le gouvernement radical, de manière à frustrer les contribuables fonciers de ce que la convention, animée d'un esprit de justice et même de pitié, a bien voulu faire pour eux.

Nous n'avons pas l'intention de dénoncer ici le parti républicain dont le porte-étendard actuel, le juge Beattie, donne au peuple le conseil de voter contre une constitution en faveur de laquelle les matadors de ce parti, MM. Pinchback, Allain, Stamps, Landry et Dounas se sont prononcés hautement. Le juge Taylor Beattie évidemment s'oppose à cette œuvre pour avoir quelque chose à dire. En conséquence nous comptons cette opposition pour rien, absolument pour rien. Loin de nous nuire, elle nous servira, car elle fera sentir aux électeurs indépendants, aux patriotes honnêtes, la nécessité de se rendre aux polls pour donner à l'élection de ratification une de ces majorités écrasantes de laquelle une opposition ne se relève pas.

Mais si nous n'avons pas à redouter la mauvaise humeur ou l'hostilité du parti républicain et cette grande affaire de la ratification de la constitution, nous avons à combattre les mauvais vouloirs de certains hommes de notre propre parti qui, mécontents de l'œuvre de la convention, chercheront, à ce qu'on prétend, à éluder le nouveau code financier dont la ville de la Nouvelle-Orléans, en particulier, attend sa rédemption finale. Il paraît, d'après les bruits dont nous parlons, que le Conseil de ville, voudrait ajourner à l'année 1881 l'exécution de la clause relative à la limitation de la taxe municipale décrétée par la Convention. Le budget devant être arrêté avant le 1er janvier 1880, il faudra, suivant le conseil de ville, se conformer à celui qu'il fera tout comme si la taxe n'avait pas été réduite à 1 pour 100.

Un moment de réflexion suffit pour réduire l'objection à néant. C'est surtout pour soulager les contribuables de l'Etat et pour les mettre à l'abri de toute oppression ou exaction future que la Convention de 1879 a été convoquée. Si elle n'eut pas touché à la dette de l'Etat et si elle n'eut pas limité les taxes des municipalités à un chiffre qui les force à user d'un système d'économies sévères, elle eut manqué essentiellement à sa mission. Elle n'eût, pour ainsi dire, rien fait d'important et le mécontentement serait général. La Convention s'est conduite différemment. En brochant sur les obligations frauduleuses et sur les errements scandaleux d'une époque maudite, elle s'est montrée fidèle au mandat que le peuple lui avait confié et s'en est acquittée de manière à mériter la reconnaissance des honnêtes citoyens et de tous les patriotes. Si un reproche, cependant, lui est adressé, c'est, non d'avoir trop fait, mais de ne pas avoir fait assez. Prétendre maintenant que ses réductions ou ses limitations, pour ce qui concerne les taxes municipales, ne doivent être mises en vigueur que pour l'année 1881, c'est s'insurger contre son œuvre et répudier le plus grand de ses bienfaits. Mais examinons la question sous le point de vue légal :

La constitution dit que les élections pour la ratification ou le rejet de cet instrument auront lieu dans tout l'Etat le premier mardi de décembre prochain qui est le 2 décembre, et une proclamation lancée par le gouverneur Wiltz y pourvoit pleinement.

La constitution dit encore que dès que le résultat de l'élection sera reçu, ce le dernier lundi de décembre 1879, si le résultat n'est pas reçu plus tôt, il sera du devoir du Gouverneur, du Lieutenant-Gouverneur, du Secrétaire d'Etat et de l'Avocat-Général, en présence de toutes les personnes qui voudront y assister, de compiler les votes donnés pour la ratification et le rejet de la présente constitution. Si le résultat indique que la majorité des votants est pour la ratification, *il sera du devoir du Gouverneur de proclamer le fait immédiatement. Dès lors, la présente Constitution sera déclarée la Constitution de l'Etat de la Louisiane, et la Législature élue en* 1878 *sera dissoute.* Le Gouverneur fera publier, dans le journal officiel de la Convention, le résultat de l'élection et le nombre des votes respectifs, pour ou contre, donnés dans chaque paroisse. Si la pénalisation est ratifiée, il sera aussi du devoir du secrétaire d'Etat d'examiner et de compiler les votes et de publier le résultat des élections des fonctionnaires de la manière indiquée par les lois actuelles.—Y a-t-il rien de plus précis, de plus formel, que ce texte que nous offrons à nos lecteurs dans toute sa pureté, en éloignant seulement les phrases inutiles et à double emploi? Mais ce n'est pas tout. Continuons l'examen des articles qui régissent cette matière :

L'article 258 porte que la première Législature élue sous l'empire de la présente Constitution devra se réunir, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le second lundi de janvier 1880. Le gouverneur et le lieutenant-gouverneur élus devront entrer dans l'exercice de leurs fonctions dans la première semaine de la session, et avant que la Législature ait le droit de faire autre chose que de s'organiser.

Quant à l'auditeur d'Etat, l'avocat-général, le secrétaire d'Etat et le surintendant de l'éducation publique, élus à la première élection, l'article 260 prescrit qu'ils entreront en fonctions le second lundi de janvier 1880.—Il n'est pas nécessaire de s'occuper des autres fonctionnaires et ce n'est pour faire remarquer que ce même article 260 ordonne que si le trésorier actuel est conservé, son traitement n'en sera pas moins réduit au taux fixé par la Constitution, c'est à dire à $2,000 à dater du second lundi de janvier 1880.

D'après ces contrats, on voit que la proclamation de la Constitution doit être faite constitué que les votes auront été reçus et compilés et la ratification constatée. Mettons dix jours pour recevoir et compiler ces votes; mettons en encore dix-huit, plus que les autorités actuelles n'en mettraient elles-mêmes, et notre propre cette proclamation au plus tard le 20 décembre, dix jours avant la fin de l'année. Ainsi le Conseil de ville aura bien du temps qu'il ne lui en faut pour adopter son budget d'après les dispositions de la constitution nouvelle.

Par les articles que nous avons cités, la proclamation de la Constitution de 1879 met fin à la Constitution de 1868; les officiers de l'Etat sont expressément requis avant le terme fixé par l'ancienne loi organique, le système fiscal est changé et la Législature de 1868 est dissoute. C'est donc un gouvernement nouveau tout entier qui est établi dans les premiers jours de janvier 1880, et les officiers dans devront être reconnus et installés avant que la Législature élue comme eux à la même élection d'après l'autorité de la même loi organique, puisse procéder à des mesures législatives. Le nouveau régime financier doit donc être mis en vigueur en même temps, et c'est la limitation de la taxe à 6 mills qui est décrétais la loi suprême fiscale de l'Etat.

Voudrait-on nous dire maintenant pourquoi lorsque les contribuables de l'Etat jouiront du bienfait de cette limitation à 6 mills, les contribuables de la ville de la Nouvelle-Orléans ne jouiraient pas également du bienfait de la leur, c'est-à-dire de la limitation de la taxe à 10 mills? C'est incontestable que la Constitution ne prescrit aucune différence d'époque; la seule différence qu'il y ait dans les deux dispositions est celle des chiffres. Voilà tout.

Pour maintenir l'ancienne limitation de la taxe, on invoquerait inutilement l'article 250 de la constitution qui porte que la Législature, dans sa première session, adoptera les lois nécessaires pour liquider les dettes de la ville de la Nlle Orléans, et aura le pouvoir de lui donner une autre forme de gouvernement. Cet article ne nuit en rien à l'article qui limite les taxes de paroisses et les taxes d'Etat. Les deux questions sont parfaitement distinctes; seulement l'une est résolue par la constitution quand l'autre ne l'est pas. Cette dernière sera résolue par la Législature qui ordonnera que des élections municipales aient lieu dans le courant de l'année 1880, ces élections devant être faites pour quatre ans, ainsi que toutes celles qui se feront par la suite. Il s'agit ici d'une nouvelle charte n'ayant rien de commun avec la limitation de la taxe paroissiale et municipale, question qui n'en est plus une puisque elle a été déterminée et résolue par la constitution.

Il est clair d'après tout ce qui précède que le Conseil de ville doit conformer son budget à la limitation de 10 mills votée par la Convention et insérée textuellement, formellement et expressément dans la constitution de 1879. La question de possibilité ou d'impossibilité n'y fait rien. Il faut que cela soit fait sous peine de prévarication et d'insurrection contre la loi. On a égorgé la Nlle Orléans avec des taxes de 5 pour 100 sur un capital fictif qui ne rendait rien. La Nlle Orléans a payé pour elle et pour l'Etat; elle a donné millions sur millions, et quand enfin une assemblé souveraine s'occupe d'elle et désorbite, réellement par pitié autant que par justice, une mesure de soulagement, il faut que tout le monde s'y soumette; il faut que tout le monde donne son concours à ce bienfait, et autorités administratives, et officiers publics, et police, et écoles et tous agents de employés de la municipalité, sans exception. Le temps des prodigalités et des débauches financières est passé. Ce temps de désolation ne doit pas revenir. Ainsi que le Conseil de ville en prenne son parti et s'exécute de bonne grâce! c'est à lui a donner le premier l'exemple de la soumission à la loi.

Le ministère français.

Nous lisons ce qui suit dans une dépêche de Londres, du 29 octobre :

" Un correspondant parisien télégraphie qu'un article, évidemment inspiré ou écrit par Gambetta, et qui peut être regardé comme une déclaration de guerre contre M. Waddington et le cabinet, vient de paraître dans la *République française.*"

D'un autre côté, nous lisons dans une correspondance du 14 octobre :

On dit que le cabinet serait assez mécontent des difficultés que lui suscitent certains républicains. Il verrait avec regret l'extrême gauche et une notable fraction de l'Union républicaine déposer, à la rentrée, une proposition d'amnistie; et quoiqu'il soit amuré de l'insuccès de cette tentative, il lui paraît regrettable qu'en soulève des questions qui, pour lui, paraissent résolues; du reste, cette question sera tranchée en une séance. C'est pour l'urgence que s'engagera la bataille et que se posera la question de cabinet.

Il s'élève en ce moment une certaine opposition contre le ministère dans des journaux qui lui étaient favorables. Mais cette opposition se manifeste sous deux formes bien différentes: tandis que les uns reprochent au gouvernement son hésitation, ou entier tout son hostilité à l'amnistie et les procès de presse, les autres le blâment de montrer trop de laisser aller. Cependant la politique ministérielle, si fort approuvée, il y a quelques mois, est la même aujourd'hui; elle n'a pas changé, et il est difficile de s'expliquer un tel revirement d'opinion : il est, je crois, factice, et il tient à ce que 684 électeurs du quartier de Javel ont commis une faute.

Le ministère Waddington paraît être certain de faire rejeter la proposition d'amnistie plénière qui ne sera soutenue que par l'extrême gauche et une partie de l'Union républicaine. Mais peut-être a-t-il tort de compter sur les voix de la droite dans cette circonstance, car les membres de la droite qui ont voté contre l'amnistie partielle, profiteront peut-être de l'occasion pour laisser tomber le ministère, soit en s'abstenant, soit en votant comme Cassagnac l'a proposé, pour l'amnistie plénière.

Nous souhaitons que le ministère puisse se maintenir, parce qu'il est impossible de prévoir les conséquences qu'aurait sa chûte, mais nous ne sommes pas sans inquiétude sur l'issue de la crise parlementaire qui va éclater à l'ouverture de la session.

Le comble de la gentillesse : faire cadeau d'une paire de bottes FAUCHÉ à sa femme. L'ETOILE ROUGE.

MUSICIENS POUR L'OPÉRA.—Bien que le contrôle pour la location des places doive être transféré, à partir de demain, au magasin de M. Werlein, rue du Canal, c'est toujours au théâtre, rue Bourbon, que les demandes d'emploi pour l'orchestre devront être adressées.

L'UNION FRANÇAISE.—Nous appelons l'attention des membres de cette société et des résidents français sur l'assemblée générale dans nos colonnes. Appel est fait aux sociétaires pour recruter de nouveaux membres, en vue de l'augmentation des demandes de secours. L'Union distribue la plus grande partie des secours en nature sous forme de Bons de épiceries, pain, viande fraîche, charbon, confections, etc.

Voulez-vous des tuniettes à pics, des fanfaines à paddings, des pics à thé? Allez au magasin de Soubie, 142½ rue du Canal.

On évite un rhume en portant les cache-choux de l'ETOILE ROUGE.

Les Malakoff Bittern ont un arôme supérieur et bienfaisant.

GRUNEWALD MUSICAL JOURNAL.—Nous avons reçu le numéro de novembre de cette publication qui contient un morceau de chant "The Chieftain" composé de Arthur Sullivan, le "Slumber Song" de S. Heller pour piano et un "Scherzo" de Kullak.

Qui ne voudra pas aller voir le Père Noël ce soir à la salle Grunewald? Il fait des tours extraordinaires. Prix 50 cents.

Sauterelles.—Les autorités de Little Rock ayant été levées la Grande Route de Jackson a recommencé la vente des billets pour le Texas, et tous les points à l'Ouest de Shreveport. La ligne de chars-de-fer, pour Vicksburg, a repris son service depuis le 1er novembre et avec des trains directs pour ce dernier endroit et Memphis, tout commerce de l'Ouest qui avait été interrompu par les règlements de la quarantaine, se trouve maintenant sur le point d'être rétabli. Des trains pour les Pointes de l'Est, de l'Ouest seront maintenant régulièrement organisés des chars allant directement jusqu'à Vicksburg, St-Louis, Chicago, Louisville, Cincinnati et Columbus, ainsi qu'à New-York et tous les points de l'Est avec un seul changement de chars. Les personnes qui partent pour affaires ou pour leur plaisir verront immédiatement les avantages que leur offre cette ligne populaire.

Si vous avez un bill de chaussure à faire allez à L'ETOILE ROUGE.

On parle partout des Malakoff Bittern et l'on ne veut plus boire d'autre liqueur.

Teinture et nettoyage.—Dans l'établissement français de teinture et de nettoyage de M. J. S. Herbelin, rue du Canal, près Bourgogne, tous les travaux sont exécutés à la vapeur et avec une merveilleuse rapidité. On y teint et on y nettoie avec une rare perfection les soieries, velours, cachemires etc. Le nettoyage des rideaux de dentelle est une des spécialités de la maison. Toutes les couleurs sont garanties. Pour les prix, qui sont extrêmement modérés, voir l'annonce.

C'est un magicien et un prestidigitateur comme on n'en a jamais vu. Fantasmagorie, allégorie et astronomie, le tout pour 50 cents ce soir à la salle Grunewald.

Restaurant Alcazar.—Voilà un restaurant que l'on peut recommander. On y mange bien et à bon marché. M. Patoisaux, le propriétaire, vient de le faire restaurer du haut en bas et il a ajouté à son menu déjà si succulent. Le lait on déjeuner y est digne particulièrement pour la modicité de 20 cts. Pour le dîner et le souper les prix sont très modérés. Voir l'annonce.

Maison Vve P. Favin.—Voilà une maison où l'on est toujours sûr d'être parfaitement chaussé et qui livre des bottines, brodequins, etc., à un bon marché extraordinaire. Si on y fabrique en grand toute espèce de chaussures à prix. Une machine à vapeur active le main d'œuvre et permet à la maison de tenir tête aux concurrences les plus redoutables.

Caoutchoucs pour enfants et pour demoiselles à l'ETOILE ROUGE.

On raffole aujourd'hui des Malakoff Bittern.

Une sorte de statistique, dressée avec soin, et surtout avec le respect de la vérité, montre que vingt mille personnes environ ont été guéries des maux différents affectant surtout les voies respiratoires, par l'usage soutenu du "Brop Pectoral aux Navets Indiens" de Laplace.

MARCHAND-TAILLEUR.—Nous appelons l'attention de nos élégants sur l'annonce de M. A. Capiton, marchand-tailleur rue Carondelet No 2. Cette maison se recommande par l'élégance de la coupe de tous les vêtements qui sortent de ses ateliers. Elle fait une véritable spécialité des habillements de noce et de bonne, à cause du genre tout-à-fait nouveau et du cachet artistique qu'elle leur donne. Le fini du travail, la qualité des étoffes et des prix raisonnables, voilà de quoi nécessiter la vogue à M. Capiton.

—Le "Payz" est poursuivi devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation d'outrage au maire de Saint-Yriex, dans l'exercice de ses fonctions.

Le "Payz" avait fait suivre la reproduction d'un passage d'un discours du maire de Saint-Yriex, prohibant à la distribution des prix de l'Ecole communale, dirigé par des sœurs, de la phrase suivante : "Le maire républicain qui a tenu ce langage à des hommes de charité, s'il l'a tenu, est un simple polisson."

On n'a jamais vu son pareil en fait de magie, et pour 50 cents on pourra le voir ce soir.

Boucles pour cravates noires, et un assortiment complet de cravates noires, chez Soubie. Il donne l'adresse des acheteurs, ainsi que le nombre de pièces qu'ils ont achetées, toute et la date de chacune d'elles. Il donne également le nom de chaque acheteur et le nombre de pièces qu'il a reçues. Le système est parfaitement simple et ne peut manquer de réussir.

Le commerce de la Nouvelle-Orléans est représenté dans le Bureau de la Presse Européenne par le journal *L'Abeille*, le plus ancien journal français publié en Amérique. Ce journal est le seul organe authentique de la Nouvelle-Orléans en Europe. Il est lu par tous les hommes d'affaires français, qui, après avoir parcouru les nouvelles politiques, cherchent dans *L'Abeille* les renseignements commerciaux et financiers qui leur sont nécessaires. Le numéro du dimanche, 2 novembre 1879, contient un article très complet sur la situation financière et commerciale de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les prix courants de tous les articles de commerce. Le numéro du dimanche, 2 novembre 1879, contient un article très complet sur la situation financière et commerciale de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les prix courants de tous les articles de commerce. Le numéro du dimanche, 2 novembre 1879, contient un article très complet sur la situation financière et commerciale de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les prix courants de tous les articles de commerce.

Liste des lettres demeurées restantes au Bureau de la Poste le Dimanche 2 novembre 1879.

JOUVENT REMBOURSER ne S'A 11 HEURES DU MATIN.

Colonel Marcel, Léonard Francesco,
Pierre Jean, Joseph Jean,
Saint d'un Français, Bernard Jean,
Bertin Eugène, Revisk Giorgio,
Bertin Eugène,

Messieurs L'Employeurs
Pourvoyeurs Ange Dumas.

IN MEMORIAM.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle de Pélican.

2 Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1879.

Attendu que le Grand Pourvoyeur, a cru devoir appeler à lui notre estimable et bien-aimé ex-président WILLIAM J. STEWART.

Résolu qu'en WILLIAM J. STEWART l'Association de Bienfaisance Mutuelle de Pélican a perdu un de ses membres les plus dignes et les plus actifs, qui a toute son co-opérateurs par les liens de la plus étroite amitié et de la plus vive affection, et remarquable par ses dévouement aux intérêts de l'Association.

Résolu que nous prenons la part la plus large à la douleur de la mère et de la sœur du défunt, et que nous nous unissons à elles pour implorer du Ciel qui pourvoira lui-même aux considérations qui nécessitaient de si cruelles épreuves.

Résolu que nos résolutions soient inscrites aux archives de l'Association et qu'une copie en soit transmise à la famille du défunt.

JNO. H. MANUEL, Chairman ;
D. ROMERO,
A. M. LAZAPIE,
JOS. ECHAZEBAL,
L. VILLEMAIN.

A. J. TISSOT, Président.

E. MONTAGNET, Secr.—1f

IN MEMORIAM.

Salle du Vigilant Steam Fire Co. No 8.

Nouvelle-Orléans 2 novembre 1879.

A une réunion spéciale de cette compagnie qui a eu lieu le 31 octobre, les ressolutions ont été soumises du comité pour rédiger des résolutions exprimant les regrets causés par la mort de feu notre frère et membre actif BENJAMIN SEIGER.

Attendu que le Tout Puissant dans sa sagesse infinie a jugé convenable de rappeler à lui un de nos frères et membres exemplaire.

Attendu qu'en la mort de BENJAMIN SEIGER la compagnie a perdu un membre bon, honnête et loyal, et le commandant un citoyen estimable, et par conséquent

Résolu que nous déplorons profondément et sincèrement la perte prématurée et inattendue de notre digne camarade BENJAMIN SEIGER, et que nous offrons l'expression de nos sympathies les plus cordiales à sa famille affligée, et que comme témoignage de respect pour sa mémoire les membres de la compagnie porteront les insignes habituels de deuil pendant trente jours.

Résolu en outre que ces résolutions soient inscrites dans le procès-verbal de la compagnie et qu'une copie en soit envoyée à la famille et publiées dans l'Abeille, le J. C. Times et Gazette Allemande.

JNO. RILEY, Chairman.
H. FORSCHLER,
JNO. L. DUSUD,
H. LUSER,
WM. MUMBRAUM,
Comité.

2 nov—1f

Société Union Harmonie de Nouvelle-Orléans Messieurs.—Les officiers et membres de cette société sont requis de se rendre en grand costume à notre local de convocation, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, le 3 de novembre à 1 heure P.M. du matin, pour de là se rendre en corps à la résidence de notre regretté frère et membre honoraire Duprez, de Mme Cinti-Damoreau, etc.

Plusieurs des élèves avancées de M. du Quesnay ont déjà brillé dans les concerts de notre ville. Quelques-unes occupent des positions distinguées comme organistes dans nos églises, et comme professeurs dans nos familles.

Le grand magicien, ce soir à la salle Grunewald. Il fait des tours extraordinaires. Prix 50 cents.

Sauterelles.—Les autorités de Little Rock ayant été levées la Grande Route de Jackson a recommencé la vente des billets pour le Texas, et tous les points à l'Ouest de Shreveport. La ligne de chars-de-fer, pour Vicksburg, a repris son service depuis le 1er novembre et avec des trains directs pour ce dernier endroit et Memphis, tout commerce de l'Ouest qui avait été interrompu par les règlements de la quarantaine, se trouve maintenant sur le point d'être rétabli. Des trains pour les Pointes de l'Est, de l'Ouest seront maintenant régulièrement organisés des chars allant directement jusqu'à Vicksburg, St-Louis, Chicago, Louisville, Cincinnati et Columbus, ainsi qu'à New-York et tous les points de l'Est avec un seul changement de chars. Les personnes qui partent pour affaires ou pour leur plaisir verront immédiatement les avantages que leur offre cette ligne populaire.

Association des Lanterns.

Une assemblée de marchands de bois aura lieu au local habituel, coin Dryades et Peydras, LUNDI soir, 3 novembre, à 7 1/2 heures. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président,

PAUL E. VOORHIES, Secrétaire. JOSEPH F. BREMER. 2nov—1f.

A. du QUESNAY,

COIN KERLEREC ET DERBIGNY.

Leçons de piano, chant et composition musicale. 31 oct—4f PP.

L'UNION FRANÇAISE.

AVIS.

Les demandes de secours se multiplient à l'approche de l'hiver, les membres de l'Union sont respectueusement priés de nous aider à augmenter les ressources de la Société en comptant de recruter parmi leurs amis des nouveaux souscripteurs. La cotisation mensuelle n'est que de 50 cents.

Des circulaires expliquant la situation, et des listes d'admission, leur seront livrées, sur leur demande, au siège de la Société et chez tous les Directeurs.

Nous rappelons à cette occasion que les personnes désirant obtenir des secours en provisions, viande fraîche, charbon, confections, etc., devront s'adresser pour leur demande au Président, qui seul a le droit de les recommander.

Tous les Français nécessiteux sont priés de s'adresser aux dames.

Par ordre de la Direction,

A. GUILLEMIN, Secrétaire. F. TUJAGUE, Président.

2 nov—2f

L'UNION FRANÇAISE.

Le Conseil de Direction rappelle aux Français D'ANGLAIS gratuit, sera ouvert le lundi 3 novembre prochain, à 7½ heures du soir, et fonctionnera tous les lundis et vendredis de chaque semaine, à la même heure.

Les cours seront au nombre de deux, l'un pour les débutants, l'autre pour les élèves plus avancés.

Les inscriptions seront reçues au siège de la Société, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, le lundi 3 novembre, à 7½ heures du soir.

Par ordre du Conseil,

A. GUILLEMIN, Secrétaire.

3 lect—6f

MODES PARISIENNES.

Mme Emery,

14.....RUE DE CHARTRES.....14

Invite les dames à venir admirer les DERNIERS NOUVEAUTÉS en CHAPEAUX, FORMES DE CHAPEAUX, COIFFURES, PLUMES, ETC., qu'elle a reçues de Paris et qu'elle se propose de débiter demain.

RESTAURANT ALCAZAR.

M. BAUCHOUX a l'honneur d'informer ses amis et le public que malgré des grandes améliorations, il a consenti aux mêmes prix les plus modérés. Il servira à la carte aux prix les plus réduits. Il espère avoir la confiance qu'elle trouvera un bon restaurant avec la position de table par jour.

Salons privés et chambres à coucher.

Huîtres fraîches à 20 cts la douzaine.

Huîtres frites et servies à 30 cts.

Vin à 25 cts le verre.

2 nov—1f

Théâtre de l'Opéra.

GRAND OPÉRA ITALIEN.

Max Strakosch - - Directeur.

Après un long séjour en Europe et des dépenses qui s'élèvent pas à moins de $100,000, M. Max Strakosch a réussi à former une troupe digne d'un grand ordre. Nous appelons l'attention sur le prochain engagé et figurant des célébrités artistiques complétement.

The Unrivaled Singer.

Mlle Isabella Galletti, Mlle Marie Litton,
Mlle Anna de Belocca,
Mlles Ida Valerga, Bertha Ricci, Mary Lancaster Arcona.

M. Ricardo Fapperini,
M. Baldanza,
M. Lanzarini,
M. Enrico Sorsi,
M. Gozzoboli,
M. Enrico Cacciagnoli,

Mlle. Lalentaine, Mlle. Fornasari.

MM. S. Benedict, 1er chef d'orchestre et de MOVILLE 2e chef d'orchestre.

BALLET—Mlles Pagliei et Mennechini, premières danseuses.

Les amateurs de la ville qui ont vu les artistes engagés dans la troupe de M. Strakosch, sont unanimes à déclarer que la troupe est excellente. Le répertoire choisi pour la saison est des plus variés et des plus attrayants. Les opéras nouveaux seront AIDA, CARMEN, MEFISTOFELE.

Le commencement de la saison aura lieu dans le théâtre de la Nouvelle-Orléans, le mardi 4 novembre prochain, par la représentation de l'opéra favori du public, IL TROVATORE, qui, après quelques représentations, sera suivi de LA TRAVIATA, LA FAVORITE, LUCIA, etc.

Le bureau de location sera ouvert le mardi 4 novembre, de 10 heures A. M. à 4 heures P. M.

Les prix seront ceux ordinaires.

Par ordre de la Direction,

L. FLAUDIN CANONGE, Agent.

2 nov—1f

DANZIGER,

131-CANAL-131

La saison d'hiver étant en retard à New-York nous a permis d'acheter pour comptant un grand lot de

MANTEAUX

DOLMANS

Qui seront vendus au peu plus de la moitié de leur prix d'importation. Nous offrons les mêmes pour un grand nouveautés de COSTUMES BOUCLÉS pour dames et enfants, PELLERINES, JUPONNETTES et autres articles pour dames

A DES PRIX CONFONDANTS.

MANTEAUX pour dames, à $5, valant $10.
MANTEAUX pour dames, à $8, valant $12 50.
MANTEAUX pour dames, à $10, valant $15.
MANTEAUX pour dames, à $15, $18, $20 et $25.
200 MANTEAUX et COSTUMES pour enfants depuis $2 50 jusqu'à $10 et $15.

Notre assortiment de Costumes et Manteaux pour dames comprend les Robes les plus élégantes de Paris et qu'on juge convenables dans les prix moyens et bon marché.

Au premier étage nous offrons de grands bons marchés en CHALES DE LAINE, CHALES et CASAQUES, TRICOTS, COUVERTES DE LAINE, COUVRE-POUSSIÈRES, MANTES, DEVANTS DE CHEMISES, etc., etc.

1 caisse Couvertures grises à 90 cts, qualité supérieure à $1, 75, $2 et $2 50.
10 caisses Couvertures blanches à 90 cts, $1 et $1 50.
2 caisses Couvertures blanches à $1, $1 25, $1 50 et $1 90.
1 caisse Couvertures grises à $1 50 et $2 00.

Au premier étage nous offrons un grand assortiment de

NOTRE LINGERIE DE DESSOUS POUR DAMES ET ENFANTS

A notre manufacture, on trouve des Chemises et Jupons à 25 cts ainsi qu'un grand assortiment de Lingerie fine.

DANZIGER,

131 CANAL.

2 nov—

L'HIVER EST À NOS PORTES

—ET—

Le moment est venu d'acheter vos

Vêtements,

Articles de Toilette,

Chapeaux,

—CHEZ—

GODCHAUX,

81 & 83 RUE DU CANAL.

J'appelle votre attention sur mon Assortiment Choisi de LINGE pour

HOMMES,

JEUNES GENS,

ENFANTS,

CONFECTIONÉ

pour les saisons d'automne et d'hiver de 1879 80, et qui sera vendu à peu près aux mêmes prix.

N. B.—Linge fait sur commande, que spécialité.

Des échantillons et des indications pour se mesurer soi-même fournis volontiers sur application.

Nouv—1m

A. CAPITON,

MARCHAND-TAILLEUR,

No 2 rue Carondelet,

Près Canal.

S'EMBARRASSE pour Habillements de noces et de soirées d'un genre tout à fait nouveau, ainsi que toutes autres genres de confections de vêtements élégants et travail hors de ligne, le tout fait avec des matériaux de premier choix quelles

A des prix très raisonnables.

2 nov—6f

J. A. KERMAN,

BONDED,

196 rue de la Bourse,

Entre Bourbon et Royale.

Le soussigné est dûment autorisé par les propriétaires de la Maison de Commerce de Bordeaux à vendre la totalité de ses vins, et il est en position de vendre aux prix les plus réduits. Les amateurs de vins fins sont priés de visiter ses caves, où ils trouveront un assortiment complet de vins de table de vieil ancien.

Nouv—1f

GRAND DEBALLAGE

D'AUTOMNE

CHEZ

Geo. A. Schilling,

DE :

ARTICLES DE MODES,

ARTICLES EN CHEVEUX

ET

NOUVEAUTÉS

—AUX—

Nos. 157 et 159

—DE LA—

RUE DU CANAL.

Nos nouvelles Marchandises étant étalées, elles seront soumises à l'examen des Dames,

Mardi, 4 Novembre,

et les jours subséquents durant la saison.

Ces Marchandises comprennent tous les articles des dernières modes des genres indiqués plus haut, et méritent l'attention des soins de la maison.

GEORGE A. SCHILLING,

Nos. 157 et 159, rue du Canal.

Nouv—1m

17

RUE BOURBON.

MARCHANDISES NOUVELLES

Ouverture d'un Stock complet de

Franges noires avec et sans jais.
Passementerie noire et couleur.
Rubans noirs et de fantaisie.
Fichus, Cols et Manchettes.
Ruches, Dentelles et Garnitures.
Soie de mélusine et Satinette.
Soie de mélusine et Satinette.

JOUETS. JOUETS.

ASSORTIMENTS COMPLET DE JOUETS Français, Américains et Allemands.

VOYEZ NOS NOUVEAUTÉS. VOYEZ NOS PRIX.

Mes marchandises vous seront remises en chiffre, des prix bas et bon marché.

Nouv—1f

E. MONTBERT,
Ancienne place B. Pilié.

VACHERIE A VENDRE

pour cause de mauvaise santé.

Une rare occasion pour un homme entreprenant.

UNE des plus anciennes vacheries ayant une clientèle choisie de cent familles qui la prennent par jour, propre et bien tenue. Il y a en tout trente têtes d'animaux. Aussi une jolie voiture, harnais, chevaux, vaches, veaux, mangeoires, etc., pouvant servir pour deux voitures. Le tout sera vendu à bon marché pour cet important, le propriétaire voulant changer de travail, pour cause de mauvaise santé.

S'adresser au bureau de l'Abeille. 2nov—

On demande

UN CUISINIER de première classe dans une famille privée. Il faut qu'il soit bien recommandé et l'affaire est importante. On donne bon gages et un bon traitement. S'adresser au No 200 rue Magazine, entre Julia et Girod. 2 nov—1f

Bureau de la compagnie des chemins de fer du Mississippi, de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1879. Le jour de la Toussaint, 1er novembre prochain, tombant un samedi, les bureaux de la Monnaie resteront fermés le lendemain dimanche, 2 novembre, et les bureaux de la compagnie du chemin de fer du Mississippi, de la Nouvelle-Orléans et du Texas, ainsi que ceux de la Compagnie du chemin de fer du Grand Jonction, seront fermés le lundi 3 novembre, jour de la Toussaint, et seront les 30 autres jours de chaque mois, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. Le public est prié de prendre note que ces avis sont publiés pour la dernière fois.

Par ordre du Président,

WM. MAYLIE, Secrétaire.

Société de Bienfaisance des Employés de la Nouvelle-Orléans, Jackson & Great Northern.—Les officiers et membres de cette association sont invités à se rendre en grand costume, ainsi que les membres honoraires, à la résidence de notre regretté frère et membre honoraire Duprez, de Mme Cinti-Damoreau, etc., ce lundi, 3 novembre, à 2 heures P. M. précises.

L'Association des officiers, médecins, etc., aura lieu ce même jour et même heure.

Par ordre du Président,

WM. MAYLIE, Secrétaire pro tem.

P. S.—Les Médecins qui désirent concourir au service de l'Association sont priés de se faire inscrire au bureau de la Compagnie, avant le 15 novembre prochain, pour tous les membres de la Société demande des services de médecins.

WM. MAYLIE, Président.

2 nov—1f

Le Nouveau Système Gymnastique, depuis longtemps avec succès, partira pour Biloxi et sera de retour à la Nouvelle-Orléans les MARDIS et VENDREDIS. Départ à 6 heures du matin. Arrivée à 6 heures du soir.

Au retour, il partira de Biloxi tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 6 heures du matin.

W. G. COYLE, 30 Canondelet.

2nov—1f

Bureau de la "Louisiana Steam Cotton Press Co." — No 27 rue Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 1er novembre 1879.—Avis est donné que l'élection annuelle de sept directeurs aura lieu au bureau de la compagnie susdite, le premier LUNDI de novembre prochain, entre les heures de 10 heures du matin à deux heures de l'après-midi.

WM. E. E. SEVET, Secrétaire.

2nov—ne 17 DMaJ

Association des Lanterns.

Une assemblée de marchands de bois aura lieu au local habituel, coin Dryades et Peydras, LUNDI soir, 3 novembre, à 7 1/2 heures. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du Président,

PAUL E. VOORHIES, Secrétaire. JOSEPH F. BREMER. 2nov—1f.

A. du QUESNAY,

COIN KERLEREC ET DERBIGNY.

Leçons de piano, chant et composition musicale. 31 oct—4f PP.

L'UNION FRANÇAISE.

AVIS.

Les demandes de secours se multiplient à l'approche de l'hiver, les membres de l'Union sont respectueusement priés de nous aider à augmenter les ressources de la Société en comptant de recruter parmi leurs amis des nouveaux souscripteurs. La cotisation mensuelle n'est que de 50 cents.

Des circulaires expliquant la situation, et des listes d'admission, leur seront livrées, sur leur demande, au siège de la Société et chez tous les Directeurs.

Nous rappelons à cette occasion que les personnes désirant obtenir des secours en provisions, viande fraîche, charbon, confections, etc., devront s'adresser pour leur demande au Président, qui seul a le droit de les recommander.

Tous les Français nécessiteux sont priés de s'adresser aux dames.

Par ordre de la Direction,

A. GUILLEMIN, Secrétaire. F. TUJAGUE, Président.

2 nov—2f

L'UNION FRANÇAISE.

Le Conseil de Direction rappelle aux Français D'ANGLAIS gratuit, sera ouvert le lundi 3 novembre prochain, à 7½ heures du soir, et fonctionnera tous les lundis et vendredis de chaque semaine, à la même heure.

Les cours seront au nombre de deux, l'un pour les débutants, l'autre pour les élèves plus avancés.

Les inscriptions seront reçues au siège de la Société, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, le lundi 3 novembre, à 7½ heures du soir.

Par ordre du Conseil,

A. GUILLEMIN, Secrétaire.

3 lect—6f

MODES PARISIENNES.

Mme Emery,

14.....RUE DE CHARTRES.....14

Invite les dames à venir admirer les DERNIERS NOUVEAUTÉS en CHAPEAUX, FORMES DE CHAPEAUX, COIFFURES, PLUMES, ETC., qu'elle a reçues de Paris et qu'elle se propose de débiter demain.

RESTAURANT ALCAZAR.

M